

COMPTE-RENDU DU JEUDI 3 FEVRIER 2022

PRESENTS : Marie-Line GIRONDE, Jacques PIERROT, Jean PUY, Marie-Laure GIRONDE, Didier LAMBERT, Jérôme MAILLARD, Marie-Christine PRUNIER, Michaël PANO, Alain RENOULD et Jean-Louis Raes.

ABSENT EXCUSE : DANTAN Savinien

Le maire ouvre la séance à 20 heures
Marie Laure GIRONDE est secrétaire de séance.
Le quorum étant obtenu, le conseil municipal peut délibérer.

ORDRE DU JOUR

1° Délibération subvention association comité des fêtes

Madame le Maire propose de verser une subvention à titre exceptionnel à l'association du comité des fêtes pour un montant de 324 €. Ce montant correspond aux 12 personnes de Vavray le Grand qui ont eu un repas de 27 € offert lors de la soirée Moules-Frites.

Vote approuvé à l'unanimité.

2° Délibération pour le tarif de la bouche agricole

Madame le maire explique que la SAUR facture à la commune l'eau prise à la bouche agricole par les agriculteurs et les vigneron.

Elle propose de refacturer à chaque utilisateur l'eau prélevée selon les tarifs suivants pour l'année 2021 :

- 1 € par m³ en comptant un mètre cube d'eau par hectare cultivé
- Un forfait de 30 € pour un vigneron rattaché à la commune
- Un forfait de 10 € pour les exploitants agricoles pour la consommation animale.

Vote approuvé à l'unanimité.

3° Délibération pour autorisation des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2022

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses urgentes d'investissement suivantes avant l'adoption du budget primitif de l'exercice 2022 dans la limite de 22 626,75 € correspondant à 25 % des dépenses réelles d'investissement inscrites au budget de l'exercice précédent, déduction faite du montant du remboursement du capital des emprunts (compte 16) et de prévoir les recettes nécessaires :

Dépenses prévisibles		
Chapitre article	Nature	Montant
23-2313	Travaux église	2000 €
	Total	2000 €

- d'inscrire ces crédits au budget primitif de l'exercice 2022.

4° Délibération révision des tarifs de location de la salle des fêtes

Madame le Maire expose aux membres du conseil municipal que les tarifs de la location de la salle des fêtes sont actuellement excessifs pour les habitants du village et pour les personnes extérieures.

Madame le Maire propose de baisser les tarifs de la salle des fêtes de la façon suivante pour un Week end :

- Habitants de Vavray le Grand : 160 € au lieu de 200 €
- Personnes extérieures : 350 € au lieu de 400 €
- Associations extra-communales : 160 € au lieu de 200 €
- 100 € pour toutes locations d'une journée en semaine
- Association communale : gratuit

La consommation de l'électricité est facturée au locataire de la salle.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal par 7 voix pour, 3 voix contre, 0 abstention, adoptent la proposition de la révision des tarifs de location de la salle des fêtes.

Questions diverses

Travaux église :

Le plafond à l'entrée du porche à l'intérieur de l'église s'est effondré.

L'employé communal avant son arrêt maladie avait commencé à tout casser.

Vu l'état de dégradation du sol en planche, il a été décidé de réaliser certains travaux par nous-même :

- Le plafond sera reconstitué par la pose de frissette la semaine prochaine par Monsieur PUY, Monsieur RAES et Monsieur RENOUD,
- Ils procéderont également au décapage de la partie droite d'une superficie de 9 m² afin de réaliser une chappe en béton.
- Madame le Maire doit commander le matériel nécessaire à la réalisation de cette dalle chez Point P qui en effectuera la livraison.
- Monsieur PANO, Monsieur MAILLARD et Monsieur LAMBERT proposent de couler cette dalle.
- Madame le Maire a montré un devis établi par Charpente CHRISTOPHE pour la réfection de la toiture du clocher pour un montant de 13.643,80 €
- On attend d'avoir d'autres devis et si on décide de réaliser ces travaux, on demandera des subventions.

Employé communal :

Monsieur MULARZ est en arrêt de travail et selon son contrat, nous devons lui régler 2 mois à temps plein et 2 mois à demi-traitement.

Madame le Maire explique que Monsieur MULARZ est compté dans notre effectif jusqu'à la fin de son contrat soit le 1^{er} juin 2023.

Madame le Maire a proposé à Monsieur PICARD de retravailler 16 heures par semaine à partir du 1^{er} mars 2022. Monsieur PICARD a donné son accord.

Madame le Maire montre un devis effectué par l'entreprise BONTEMPS pour l'entretien de la commune :

- Tonte environ dix passages et taille haie du cimetière et tilleuls salle des fêtes pour un montant de 13.500 €

Nous avons répondu que nous ne sommes pas intéressés pour le moment.

Monsieur PICARD a demandé l'achat d'une débroussailleuse, ceci sera étudié au moment du budget.

Mairie :

Madame le Maire montre un devis de l'entreprise PAQUATTE pour le remplacement de deux volets électriques dans la salle de conseil pour un montant de 1648 €

Chiens errants :

Madame le Maire informe le conseil municipal avoir reçu un mail d'une habitante de Vavray se plaignant de chiens errants.

Les personnes concernées ont été contacté pour faire le nécessaire.

Enfouissement Rue Basse :

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et télécoms de la Rue Basse sont programmés par le SIEM pour la fin de l'année ou début d'année prochaine.

Information :

Monsieur SIMONNET souhaite vendre une parcelle de 67 ares qui se trouve le long d'une prairie appartenant à la commune et louée à Monsieur CHAUDRON, après discussion la commune n'est pas acheteuse de cette parcelle.

La séance est levée à 22 heures.